



COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS



Premiers résultats enquête MAT 2008
Sports de nature, sports nautiques,
sports terrestres et sports aériens

I. Les réponses

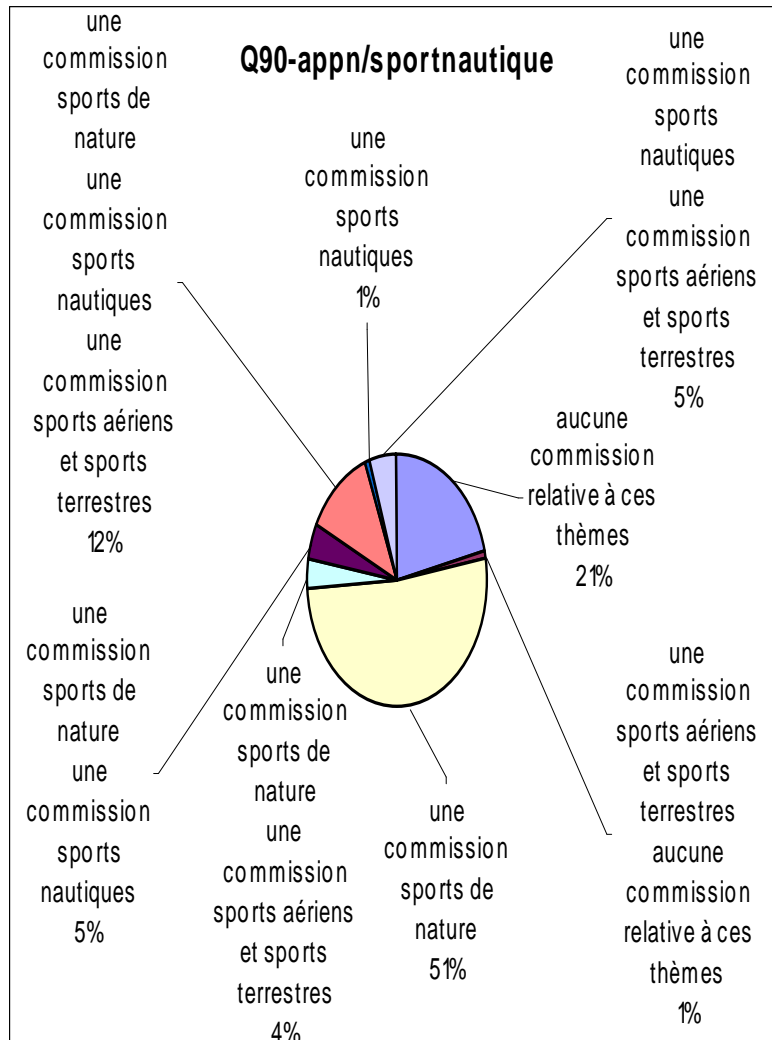


| Structures | Nombre total de structure | Nombre de retour | % de retour | Taux de réponse global |
|------------|---------------------------|------------------|-------------|------------------------|
| CROS | 27 | 18 | 66,60% | 66% |
| CDOS | 96 | 66 | 68,70% | |
| CTOS | 4 | 1(Mayotte) | 25% | |
| Total | 127 | 84 | | |



II. Sports de nature, sports nautiques, sports terrestres et sports aériens

Quelles commissions ?



- La moitié des structures possèdent 2 commissions : une commission sports de nature et une commission sports aériens et sports terrestres
- 12% ont les 3 commissions à savoir les deux précédentes plus une commission des sports nautiques
- Enfin, 21% des CROS/CTOS/CDOS ne possèdent aucune de ces commissions.



Les responsables des commissions sports de nature (les élus de référence) – CROS/CDOS



Pour les CROS :

11 élus responsable

• Pour les CDOS :

49 élus de référence

(voir la liste dans le dossier)



La répartition des élus de référence par fédération d'origine

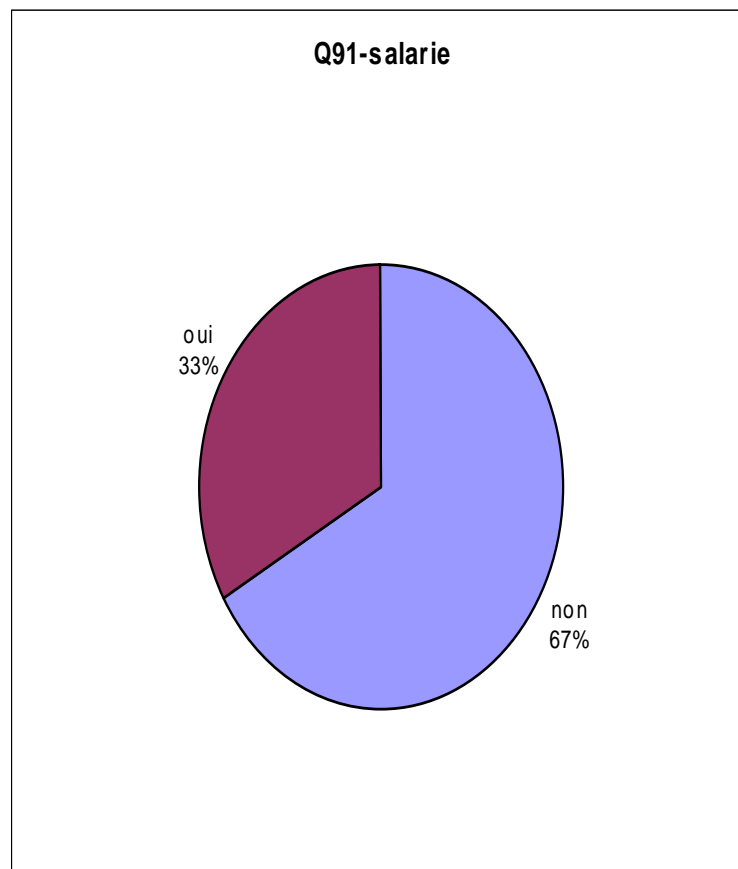
Les fédérations d'origine les plus représentées sont :

1. La Fédération Française de Randonnée Pédestre
2. La Fédération Française de Voile, la Fédération Française de Canoë-Kayak, et l'Union des Œuvres Laïques d'Education Physique
3. La Fédération Française d'Aviron, la Fédération Française de Cyclotourisme et la Fédération Française de Montagne et d'Escalade

(voir la liste dans le dossier)



Salariés rattachés à cette commission sports de nature



67% des structures n'ont pas de
salarié rattaché à cette
commission sports de nature.

La répartition des salariés dans les structures



Les salariés sont au nombre de :

7 dans les CROS

19 dans les CDOS

(voir la liste dans le dossier)